
Honorer Jean Louvet, c'est d'abord, en ce qui me concerne, dire ma dette à son égard. Une dette multiple et considérable à la fois. Avec Hervé Hasquin, Jean Louvet est celui qui, en 1980, fait découvrir au jeune historien à peine sorti de l'Université de Liège que je suis alors qu'il existe une histoire de la Wallonie. Certes, les manières sont différentes. L'audition d'une conférence d'Hervé Hasquin à l'Association des Historiens de Liège, dans un auditoire de la Place Cockerill, me fait découvrir son ouvrage éclairant *Historiographie et politique, Essai sur l'histoire de Belgique et la Wallonie*. Livre magistral, qui du même coup, me met en contact avec l'Institut Destrée où je suis accueilli en historien. Et non en militant. Je me souviens, du reste, du scepticisme de Charles-François Becquet à mon égard, lui qui tentait vainement de m'affilier à Wallonie libre. Pour l'historien comme pour le citoyen, le grand choc culturel survient peu après : c'est la découverte de *L'Homme qui avait le soleil dans sa poche*. C'est Louvet dans toute sa puissance. Je le découvre en janvier 1982 au Varia à Bruxelles dans une mise en scène de Philippe Sireuil avec une dramaturgie de Jean-Marie Piemme. Fasciné par la découverte du personnage de Julien Lahaut – dont je n'avais jamais entendu parler au sortir de mes études d'histoire, hormis quelques lignes récentes de José Gotovitch dans *La Wallonie, le Pays et le Hommes* –, je monte une séquence de leçons sur la pièce avec mes élèves d'option Histoire-Sciences sociales de l'Athénée de Liège II et vais en février voir la pièce avec eux à Liège. Nul doute que Jean a contribué à faire passer mon intérêt scientifique de l'histoire de la Russie et des peuples slaves, à celui de la Wallonie... Il a en tous cas largement alimenté une révolte intérieure que j'ai d'ailleurs exprimée dans une lettre alors adressée à chaque membre du Conseil d'Administration de l'Institut Destrée dans laquelle je détournais une tirade du personnage de Walter : *nos silences, nos abandonnons, nos désespoirs, notre tête ailleurs, nos ennuis, nos dimanches, nos faux dialogues, nos vrais monologues, nos colères, nos désespoirs, nos démissions, nos regains, nos faux rires, on va voir ce qu'on va voir, on n'a rien vu du tout, nos parlottes, nos faux baisers, nos regards au loin, nos réunions indispensables...*⁽¹⁾ Soutenir que l'œuvre de Jean Louvet m'a marqué à un moment-cléf de ma vie est donc peu dire.

En dehors de ces deux contacts en tant que public, j'ai rencontré Jean Louvet pour la première fois le 5 mars 1983, lors du colloque "*Promotion de la création culturelle wallonne en Wallonie*" dont j'étais un organisateur en tant que secrétaire de la section liégeoise de l'Institut Destrée et dont j'ai mis au point les actes avec Guy Galand, de qui j'ai assumé la succession comme directeur des travaux de l'Institut Destrée. Les quatre pages de l'intervention de Jean Louvet lors de ce colloque m'ont profondément touché ⁽²⁾, notamment lorsqu'il soulignait l'absence d'historicité et de temporalité des Wallonnes et des Wallons, de la Wallonie. Ces pages préfigurent véritablement le

(1) Jean LOUVET, *L'Homme qui avait le soleil dans sa poche*, *Textes pour didascalies*, n° 2, p. 34, Janvier 1982.

(2) Guy GALAND éd., *Culture et Politique*, p. 67-70, Charleroi, Institut Destrée, 1984.

Manifeste pour la Culture wallonne du 15 septembre 1983 qui, lui-même dépasse considérablement, ou élargit, la dimension culturelle et dont je serai parmi les signataires.

C'est donc après *L'Homme qui avait le soleil dans sa poche* que je découvre *Le Train du Bon Dieu*, sa première pièce, déjà ancienne (1962) mais alors publiée récemment ⁽³⁾, œuvre théâtralement antérieure mais portant sur une étape historique ultérieure. On y trouve toutefois réunis tous les ingrédients d'une révolte régionale contre un certain capitalisme centralisateur. C'est ce capitalisme, d'hier à aujourd'hui, que les organisateurs m'ont demandé de bien vouloir éclairer.

1. Un capitalisme qui émerge ici aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles

La région du Centre, comme le Borinage et tout le sillon Haine-Sambre-Meuse-Vesdre ont été marqués par la Révolution industrielle. Révolution industrielle signifie transformation de l'ensemble des domaines de la société, avec en ce qui concerne la Révolution industrielle des XVIII et XIX^{èmes} siècles – ici, tout est en place en 1848 –, l'instauration de plus en plus poussée du machinisme ainsi que la généralisation du capitalisme. Généralisation, car le capitalisme existe depuis l'Antiquité, se développe chez nous avec le Mouvement des villes au XI^{ème} siècle et prend de l'ampleur à partir du XVI^{ème} siècle. Généralisation veut dire que le capitalisme s'installe dans tous les secteurs, tous les sous-systèmes de la société.

Ne pensons pas que ce premier capitalisme n'était qu'industriel. D'emblée, il était financier.

Pour reprendre un exemple très local, ce sont les Ateliers Parmentier qui donnent naissance en 1838 à la Société anonyme des Forges, Usines et Fonderies de Haine-Saint-Pierre, qui fabrique des machines à vapeur et des locomotives. Il en est de même des ateliers Degorge-Legrand au Grand Hornu qui produisent également un grand nombre de machines de Watt dès les années 1830. La dynastie des Warocqué fait merveille dans le cœur du Hainaut : marchands de charbon, négociants, banquiers, Isidore et Nicolas obtiennent la concession des charbonnages de Mariemont-L'Olive. Après la faillite du premier en 1834, Nicolas rachète les parts de son frère et devient également l'actionnaire principal du charbonnage du Bascoup. Son fils, Abel Warocqué, modernise ces deux entreprises et en double la production de 1838 à 1854. Ce n'est du reste qu'un exemple parmi d'autres : en 1845, 258 charbonnages sont en activité dans le Hainaut et 33 sont en construction !

Mais un regard sur les fondateurs de la dynastie montre bien leur rôle de capitalistes financiers avant tout. Isidore Warocqué, né à Mons en 1771 est un marchand de charbon qui devient rapidement banquier, spéculé à l'époque française sur les biens nationaux et bénéficie des largesses de l'administration française. Chargé de la réfection des routes, il obtint l'adjudication de plusieurs barrières et fit rapidement fortune. Comme l'explique Marinette Bruwier, ce fidèle partisan du régime français, comme son frère Nicolas qui servit dans les volontaires de Jemappes, va, avec ce dernier, réussir à évincer d'autres compétiteurs fortement dans la concession des charbonnages de Mariemont-L'Olive. Nicolas Warocqué, devenu administrateur, alors qu'Isidore était trésorier, supprime ses coassociés, rachète les parts de son frère en 1834, au moment de la faillite de celui-ci dans la crise de 1830. Nicolas, véritable fondateur de la dynastie Warocqué, ouvre à cette famille l'administration communale de Morlanwelz, où elle joua véritablement, et pendant des décennies, le rôle du

(3) Jean LOUVET, *Le train du Bon Dieu*, dans *Cahiers Théâtre de Louvain*, n° 2, Louvain-la-Neuve, 1976.

seigneur d'Ancien Régime ⁽⁴⁾. Du reste, la Révolution industrielle elle-même fut une réussite économique et financière de la bourgeoisie wallonne : Pierre Lebrun et ses collaborateurs ont calculé que les investissements de la Révolution industrielle belge dans les secteurs entraînants s'étaient élevés à 1165 millions de francs de 1798 à 1847 (si on comptabilise les 100 millions consacrés par l'État à la construction des chemins de fer). L'investissement brut (y compris l'amortissement) ne dépasse pas 2 % du produit national. Néanmoins, la plus-value capitaliste pour la période 1798 à 1847 atteindrait les 2500 millions de francs, c'est-à-dire plus du double du coût total de la Révolution industrielle. Elle a permis l'autofinancement du système. Le nombre des entrepreneurs est évalué à 100 ou 200 maximum ⁽⁵⁾.

Evidemment, après la crise de production et l'emballlement financier des années 1830-1848, la généralisation du système des sociétés anonymes ainsi que l'émergence du pôle financier de Bruxelles, vont provoquer une concentration de ce capitalisme financier dans la capitale et, par là même, une perte de capacité de décision des entreprises du bassin industriel. Le processus de concentration financière va se poursuivre à la fin du XIX^{ème} et au XX^{ème} siècles autour des deux pôles que sont, d'une part, la Société générale de Belgique (qui absorbe, de 1919 à 1934, la Banque générale du Centre, la Banque centrale de la Sambre, la Banque centrale de Tournai, la Banque générale de Liège, etc.) et, d'autre part, la Banque de Bruxelles (qui intègre, de 1917 à 1931, la Banque du Crédit de Mons, la Banque de Charleroi, la Banque de Dinant, la Banque d'Andenne, etc.). Les effets de ces centralisations seront dénoncés à l'époque par des économistes de premier plan comme Max Drechsel (Mons) ou Maurice Firket (Liège).

Cette concentration n'est pas favorable à la Wallonie puisque ces groupes financiers vont progressivement désinvestir, attirés qu'ils sont par d'autres marchés et en particulier la Flandre. L'évolution du portefeuille de la Société générale est à ce point de vue symptomatique puisque, de 1937 à 1980, sa part flamande passe de 47 % à 60 % (+13), tandis que sa part wallonne passe de 40 à 28 % (-12). L'explication est déjà très clairement exprimée dans le rapport du Conseil économique wallon de 1947 lorsqu'il indique que *le mouvement des affaires wallonnes est donc, pour une grande part, entre les mains de personnes qui n'habitent pas la Wallonie. On peut appréhender que la prospérité de la Wallonie ne constitue pas leur souci essentiel et que, par conséquent, elles n'aient aucune propension spéciale à y réinvestir de nouveaux capitaux, si elles jugent que tel n'est pas leur intérêt immédiat* ⁽⁶⁾.

On le sait, André Renard se rallie au fédéralisme en 1950 avec une condition : l'émancipation de la classe ouvrière, une hausse de son standing de vie ainsi que le chômage en soit banni (Congrès national wallon du 26 mars 1950) ⁽⁷⁾. C'est une revendication qui ne sera jamais vraiment prise en compte, malgré les efforts révolutionnaires de 1960-61 et la transformation du combat syndical en combat politique au lendemain de la Grande Grève, à l'intermédiaire du Mouvement populaire wallon puis de la création de partis politiques spécifiques. Si la loi Terwagne de 1970 et le vote du 107^{quater} sont des signes intéressants, des efforts modestes mais réels, la revendication des réformes de structures s'amenuise au fil des années 1970 et 1980 et se délite.

(4) Pierre LEBRUN, Marinette BRUWIER, Jan DHONDT, Georges HANSOTTE, *Essai sur la Révolution industrielle*, p. 383, Bruxelles, Académie royale, 1981.

(5) *Ibidem*.

(6) *Economie wallonne, Rapport présenté au Gouvernement belge par le Conseil économique wallon le 20 mai 1947*, p. 125, Liège, CEW, 1947.

(7) FHMW, Fonds Fernand Schreurs, Congrès national wallon, Congrès, 1950, Congrès du 26 mars 1950

2. Les crises financières du capitalisme mondial au XX^{ème} et XXI^{ème} siècles

Les Accords signés par 44 pays du monde à l'issue de la Conférence de Bretton Woods (New Hampshire), réunie en juillet 1944 à l'initiative du président Franklin D. Roosevelt, avaient comme objectifs de tenter de mettre fin à la désorganisation monétaire et financière née de la Seconde Guerre mondiale et d'éviter de nouvelles crises comme celle de 1929. Ces accords mettaient en place un système monétaire international fondé sur la parité de changes fixes pour tenter d'éviter les fluctuations monétaires de nature à déséquilibrer les marchés. Chaque pays s'engageant à assurer la convertibilité de sa monnaie en dollars et à défendre la parité de sa propre devise sur le marché des changes, les banques nationales avaient pour mission d'intervenir, par achat ou par vente de leur propre devise, pour limiter les fluctuations des taux de change de manière à ce qu'ils ne s'écartent pas de la parité officielle de plus ou de moins de 1 %.

Depuis 1971, l'économie mondiale connaît une période de véritables bouleversements sur fond de mutations du capitalisme. L'accroissement du déficit de la balance américaine des paiements, la pression sur le dollar, dans le contexte du "bourbier vietnamien" au sein duquel l'armée et la diplomatie américaines étaient empêtrées, ont poussé le gouvernement des Etats-Unis à supprimer la convertibilité de sa monnaie en or, le 15 août 1971, et à dévaluer le dollar. Cette opération s'est déroulée, dans un premier temps, le 18 décembre de la même année (passage officiel à 38 dollars l'once d'or), puis, dans un second temps, en février 1973. Ces seuls événements n'ont cependant pas ouvert la voie à la crise des années 1970. En fait, les ruptures monétaires ont constitué non la cause mais la conséquence des déséquilibres géo-économiques qui se sont accumulés pendant la croissance – et notamment, parmi ces déséquilibres, le déclin relatif de l'économie américaine par rapport à ses concurrentes japonaise et européenne. Les accords de la Jamaïque, en janvier 1976, ont officiellement supprimé les règles formelles négociées à la conférence de Bretton Woods, par un amendement à l'article 4 desdits accords. Le régime des taux de change fixe et donc le système de Bretton Woods se clôturaient. Les mouvements de capitaux étant libéralisés, chaque banque centrale a joué selon sa propre dynamique, mais avec une interdépendance de plus en plus vive, tandis que la direction de l'économie mondiale était laissée au Fonds monétaire international.

Les décideurs se sont sentis impuissants devant la crise mondiale à laquelle seuls le Japon et la Corée du Sud semblaient échapper. La priorité donnée à la lutte contre l'inflation par des politiques monétaristes ou restrictives n'a pu empêcher le chômage de s'étendre, sans que l'inflation ne ralentisse réellement. Les tentatives de relance de l'économie par des politiques d'accroissement des revenus ou de partage du temps de travail ont augmenté plus fortement les dépenses publiques et accru d'autant les déficits budgétaires. Chaque fois que les Etats-Unis ont tenté de juguler leur inflation en haussant très fort leurs taux d'intérêt et en les maintenant à un niveau élevé, le dollar a subi de fortes hausses (+ 40 % de juillet 1980 à décembre 1981). Mais le dollar est resté la clef des transactions commerciales mondiales. Son renforcement a créé une situation particulièrement difficile pour les importateurs de marchandises cotées dans cette monnaie et surtout pour ceux dont l'activité économique est directement liée à l'importation d'énergies fossiles. Cette évolution a provoqué des hausses de prix en Europe ainsi qu'un ralentissement de l'activité économique. Tout en essayant de maîtriser l'inflation, chaque pays a dû défendre sa monnaie en haussant ses propres taux d'intérêt.

Un *Consensus de Washington* – marqué par un retour des Etats-Unis à l'avant-plan – va se construire dans les années 1980 autour du FMI, de la Banque mondiale et du Trésor américain. Ce consensus est caractérisé par plusieurs principes parmi lesquels la discipline budgétaire, afin de lutter contre les déficits, sources d'inflation et de fuites

de capitaux, des taux monétaires rémunérateurs en termes réels, la libéralisation des échanges, ainsi que l'élimination des subventions allouées aux activités improductives, au profit des missions éducatives, sanitaires et sociales des Etats. Les transactions financières ont connu une croissance explosive, sans commune mesure avec le taux de croissance des échanges réels ni avec celui du PIB mondial. Durant les années 1990, ce système a permis de soutenir la croissance mondiale, malgré sa très grande instabilité et donc des soubresauts coûteux. Ce sont ces chocs qui ont perturbé la fin de cette décennie. Au delà des fortes turbulences régulières du marché des changes, le rythme des crises mondiales s'est accéléré, leur vitesse de transmission a augmenté. Des marchés apparemment disjoints ont été contaminés malgré les mesures préventives adoptées par le G-7 et par le FMI pour résoudre ces crises : crise mexicaine (1995) – la première crise financière du XXI^e siècle –, crise thaïlandaise (1997), crise russe (1998), crise du fonds d'arbitrage LTCM (*Long Term Capital Management*, 1998). C'est ce que Michel Camdessus, l'ancien directeur général du FMI, appelle *les spasmes d'une laborieuse transition du monde vers son unité économique et financière, la mondialisation* ⁽⁸⁾.

Après ces crises, le FMI a été plus attentif à l'équilibre et à la sécurité des marchés : il fallait retrouver une nouvelle régulation, telle que celle que l'on avait connue dans le système de Bretton Woods. Ce changement de discours a également remis en cause l'idée d'irréversibilité de la croissance financière et de la capacité des Etats à légiférer en cette matière, en ce comprise l'idée de taxe – *grains de sable* – lancée par l'économiste américain James Tobin en 1978. Pour celui qui est devenu Prix Nobel d'économie en 1981, cette taxe comprise entre 0,1 et 0,3 % serait appliquée à toute transaction de change afin de réduire la spéculation monétaire. Les accords de Bâle, entrés en vigueur en 1988, puis ceux de Bâle II en 2004, tout comme l'ensemble des efforts de mise en place d'un système contre le blanchiment d'argent (estimé à près de 400 milliards d'euros par an), tout comme la Convention de Vienne contre les transactions illicites, ou encore les initiatives prises notamment par le G7, par le Conseil de l'Europe, par l'Union européenne et par la Banque mondiale, tous ces éléments ont servi de base, voire de modèle, à un effort de réglementation globale du système financier. Ce dernier n'empêche toutefois pas, au début du XXI^{ème} siècle, le maintien de nombreux paradis fiscaux, y compris dans les territoires sous contrôle de l'Union européenne : Monaco, Gibraltar, îles anglo-normandes, île de Man, Andorre, Antilles néerlandaises, etc., ainsi que le maintien du mythe de l'autorégulation du système bancaire.

La crise, dite des subprimes, qui éclate durant l'été 2007 dans le marché du crédit hypothécaire américain, va progressivement prendre une dimension mondiale et atteindre une ampleur inégalée depuis la fin de la Seconde Guerre. Ce véritable tsunami a vu à la fois l'effondrement des systèmes bancaires internationaux et nationaux, la révélation de pratiques immorales dans ce secteur, ainsi qu'un effort budgétaire sans précédent de la part des pouvoirs publics pour tenter de sauver les institutions frappées. Cette crise financière a profondément affecté la confiance de l'investisseur, du consommateur, de l'entrepreneur et du citoyen et a ouvert la porte à une période de récession dans de nombreux pays, y compris la Belgique ⁽⁹⁾.

(8) *Audition de M. Michel Camdessus, directeur général du Fonds monétaire international*, Paris, Sénat français, Rapport d'information n° 242, Rapport sur la mondialisation, 5 février 1997.

(9) Etienne de CALLATAY, *Les confessions d'un économiste ordinaire, Comprendre la crise financière pour en tirer les leçons*, Zellik, Roularta, 2009. – Jacques ATTALI, *La crise, et après ?*, Paris, Fayard, 2008.

Conclusion : actualité des réformes de structures

N'oublions toutefois pas avec le Prix Nobel d'Economie Joseph Stiglitz que les déséquilibres économiques ont pour conséquences directes des inégalités démesurées qui constituent à la fois les causes et les conséquences de la faillite du système politique ⁽¹⁰⁾. Nous ne sortirons de ce cercle vicieux qu'en restaurant notre démocratie aux différentes échelles de gouvernance et, en premier lieu, en rendant force et puissance à notre Parlement régional wallon. Si nous en sommes incapables, comment voulez-vous qu'on (re)construise une régulation mondiale ?

Ce que Jean Louvet n'a cessé de mettre en évidence, et ce depuis *Le Train du Bon Dieu*, c'est la nécessaire capacité de révolte qui doit nous pousser à l'action et forcer le changement. Si le combat économique a pris des dimensions mondiales, l'idée de réformes de structures reste pour moi à l'ordre du jour. Seront-elles encore anticapitalistes ? Je ne le crois pas, car *le socialisme dans un seul pays* est une utopie que François Perin a démontée pour la Wallonie, dès les années 1970, dans une conférence au CACEF restée célèbre. Si une bonne part des luttes ouvrières doit aujourd'hui relever de la mémoire, la capacité de s'indigner devant les inégalités et les injustices doit rester entière. Non pas pour pleurer mais pour induire des processus de changement et de rénovation.

Les travaux de l'Institut Destrée, et en particulier du Collège régional de Prospective, de ces dernières années ont bien montré la nécessité de refonder un nouveau contrat sociétal pour faire face aux nuages budgétaires qui s'annoncent. Ce contrat ne saurait constituer un simple ajustement mais doit confronter les finalités et valeurs de la Wallonie aux enjeux de long terme de notre région. En y plaçant probablement au centre les solidarités actuelles et futures indispensables. En cela, on rejoint les conditions du fédéralisme renardiste et, ainsi, le message de Jean Louvet.

(10) Joseph STIGLITZ, *The Price of Inequality*, New York, Norton, 2012.